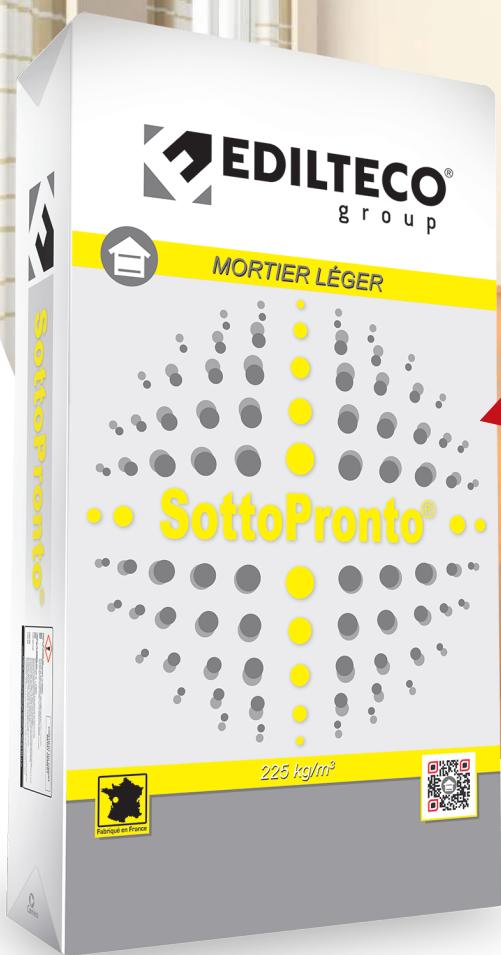


edilteco.be



SottoPronto®

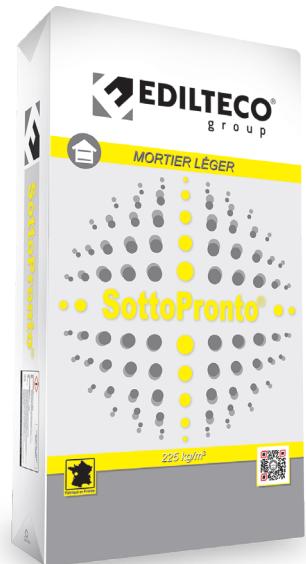
MORTIER LÉGER PRÊT À L'EMPLOI
THERMO-ACOUSTIQUE 225 kg/m^3



 **EDILTECO®**
Benelux

PRÉSENTATION

SottoPronto® est un mortier léger en sac prêt à l'emploi, allégé par des billes de polystyrène vierge expansé à granulométrie contrôlée et enrobées de l'adjuvant E.I.A. (diamètre 4-6 mm). SottoPronto® possède des propriétés isolantes et est destiné à alléger les structures (gain de poids d'environ 90 % par rapport aux bétons traditionnels).



Application

Le mortier léger SottoPronto® s'utilise en allègement des sols et en traitement thermique et acoustique dans les immeubles collectifs et les maisons individuelles, en travaux neufs ou de rénovation. Il est destiné à réaliser des ravoirages isolants et sous-chapes, rattrapage de niveaux, formes de pentes extérieures, complément d'isolation thermique et acoustique aux bruits de chocs, remplissage divers.

Avantages

- Produit présent dans PEB.
- Léger : 225 kg/m³.
- Sac prêt à l'emploi de 45 litres.
- Pomppable sur de longues distances et à grande hauteur.
- Très bon complément d'isolation thermique.
- Mise en œuvre simple et facile.
- Compatible avec tous les revêtements (cf. tableau de revêtement).
- Stable dans le temps.
- Qualité constante du mélange tout au long du chantier.

Conditionnement et stockage

- Sac prêt à l'emploi : 45 litres.
- Poids : 10 kg.
- Palettisation : 60 sacs.
- Conservation : 12 mois maximum sur palette, dans un endroit frais et sec, à l'abri du gel et de l'eau.

Caractéristiques techniques

- Composition : agrégats légers de billes POLITERM® BLU + liant hydraulique (ciment), inerte spécial et adjuvants.
- Masse volumique : 225 kg/m³ ± 15 %.
- Conductivité thermique λ_D : 0,067 W/mK.
- $\lambda_{U,i}$ et $\lambda_{U,e}$: se référer au tableau EPBD Data.
- Résistance à la compression à 28 jours : > 0,5 MPa.
- Réaction au feu : A2_{fl-s1}.
- Durabilité : imputrescible.
- Affaiblissement acoustique aux bruits de chocs : 14 dB en épaisseur 5 cm (estimation).
- Résistance à la vapeur d'eau μ : 8,3.
- Humidité résiduelle après 28 jours : < 2 %.
- Épaisseur minimum : 5 cm.
- Épaisseur maximum : pas de limite.
- Température d'application : + 5 °C et + 30 °C.

Consommation / rendement

Consommation au m³ : 20 sacs.

Épaisseur en cm	Rendement au sac m ²	Poids* au m ² (kg)
5	1,00	11,3
6	0,80	13,5
7	0,71	15,8
8	0,62	18,0
10	0,50	22,5
20	0,25	45,0

* Tolérance : ± 15 %



PRÉPARATION



Préparation à la bétonnière

- Versez 3,0 litres d'eau dans la bétonnière en marche.
- Versez le sac entier de SottoPronto®.
- Laissez malaxer pendant 3 minutes.
- Le mélange devient homogène et gris.
- Versez le complément d'eau soit 1,5 à 2,2 litres.
- Laissez malaxer 2 à 3 minutes.
- N'utilisez pas plus de 60 % du volume de la bétonnière pour obtenir un mélange homogène.
- Lors de la première gâchée, la bétonnière est sèche et le produit aura tendance à adhérer aux parois.
Laissez malaxer un peu plus longtemps et veillez à ne pas rajouter inutilement de l'eau.

Préparation à la pompe

- Avant de réaliser le premier mélange, envoyez un mélange eau + ciment dans le tuyau.
- Versez 3,0 litres d'eau dans le malaxeur en marche.
- Versez le sac entier de SottoPronto® en fonction de la capacité de la pompe.
- Versez le complément d'eau soit 1,5 à 2,2 litres.

Préparation au malaxeur

- Suivez les mêmes étapes que la préparation à la bétonnière mais prévoyez un grand récipient (minimum 70 litres).

Précautions d'emploi lors de la préparation du mortier SottoPronto®

- Respectez le dosage en eau.
- Ne remouillez jamais le mortier léger après malaxage.
- Le mélange ne doit pas être liquide mais compact et mousseux.
- Possibilité d'ajouter un antigel, ne mettez pas d'autres adjuvants.



MISE EN ŒUVRE

Le mortier léger SottoPronto® se met en œuvre facilement car il est parfaitement pompageable sur de longues distances et à grande hauteur. Sa consistance mousseuse permet une application simple et efficace lors de la mise à niveau et la confection de supports de revêtements et de ravalement isolants. Le mortier léger SottoPronto® se met en œuvre comme une chape traditionnelle avec les mêmes outils et se travaille facilement, permettant d'obtenir des surfaces planes lorsqu'elles sont simplement tirées à la règle. La mise en œuvre est similaire NIT du CSTC - NIT 193 « chape mise en œuvre ».

Préparation du support

Tous les types de planchers ou supports peuvent recevoir le mortier léger SottoPronto® s'ils sont porteurs de la charge à mettre en œuvre et conformes aux normes et NIT du CSTC - NIT 223.

Le plancher ou le support doivent être nettoyés des dépôts, des déchets, des pellicules de plâtre ou des autres matériaux provenant des travaux des différents corps d'état.

L'épaisseur minimum à mettre en œuvre est de 5 cm (pas de limite en épaisseur maximum), y compris au-delà de tout élément noyé dans le mortier léger SottoPronto® (gaines, canalisations, etc.).

Application

1/ Désolidarisation du support

Mettez en place une bande périphérique en matériaux résilients d'épaisseur minimum de 3 mm dans tous les cas et de 5 mm en cas de plancher chauffant pour la désolidarisation en périphérie de la pièce et autour de tous les éléments entrant en contact avec le mortier léger (parois verticales, huisseries, canalisations, etc.) pour éviter les ponts phoniques ainsi que les fissurations conformément aux NIT en vigueur. Lorsqu'il existe des joints de construction dans le support, ces joints doivent être prolongés dans le mortier léger. Outre les joints de construction du support, des joints de fractionnement sont exécutés tous les 25 m² et au plus tous les 8 mètres linéaires, à chaque angle saillant et montée d'escalier. Prévoyez des seuils de porte à chaque changement de pièce.

Les règles-joints (type Piano Zéro) permettent à la fois de réaliser les joints de fractionnement, les guides de dressages et les repères d'épaisseur pour une mise en place parfaitement plane.

2/ Pose non adhérente (désolidarisée du support)

Mettez en place sur toute la surface du support un film PE (polyéthylène) micro-perforé ou une sous-couche acoustique mince (SCAM) pour améliorer l'acoustique du support en réduisant les bruits de chocs (tous les autres produits d'interposition en plaques, rouleaux ou vrac ne sont pas acceptés (PSE, XPS, Laine de verre...)). Le film PE ou la SCAM doivent parfaitement suivre et épouser le support ainsi que les angles afin qu'il n'y ait pas d'air (vide) entre le support et ceux-ci.

Dans le cas de la mise en place d'une sous-couche acoustique mince (SCAM), l'épaisseur du mortier léger ne devra pas être inférieure à 8 cm. La mise en œuvre de la SCAM se fera conformément à la NIT 189 et NIT 193.

3/ Pose adhérente (uniquement sur support béton)

Mettez impérativement un primaire d'accrochage (type Edilstik) adapté en quantité suffisante.

4/ Mise en place des règles joints

Mettez en place vos règles joints à l'aide de plots de mortier. Si nécessaire, faites des petits plots pour éviter de trop réduire l'épaisseur du mortier léger.

5/ Positionnement du treillis

En cas de flexion du support, posez un panneau de treillis soudé maille 50 x 50 mm (ne mettez pas de dimensions supérieures) sur la surface à mettre en œuvre en veillant bien à ce que les plaques se chevauchent au moins d'une maille.

Placez des cales ou des plots de mortier sous le treillis de façon à ce qu'il soit ensuite bien pris au milieu du mortier léger (un treillis mal posé risque de créer des désordres).

6/ Chauffage par le sol

Ne recouvrez pas un chauffage par le sol avec le mortier léger SottoPronto®. Cette application empêcherait la bonne diffusion de la chaleur.

Placé en dessous, le mortier léger SottoPronto®, favorise la réalisation d'un système par le sol très performant en réunissant ravalement et isolation en une seule opération (consultez-nous).

Tout élément poreux (exemple : plots de mortier des règles joints) devra être remouillé avant le coulage du mortier léger pour une parfaite adhérence.

MISE EN ŒUVRE

Mise en forme du mortier léger SottoPronto®

Après malaxage du produit, comme indiqué dans le paragraphe « Préparation du mortier léger SottoPronto®, le mortier doit être homogène et de couleur gris.

- Mettez en œuvre le mortier léger à l'aide des outils adaptés (râteau, pelle, règle, etc.).
- Vérifiez le bon étalement du mortier sur le film PE ou sur la sous-couche acoustique.
- Tirez à la règle et vérifiez l'épaisseur mise en œuvre.
- Pour une surface plane et soignée, terminez à la lissouse.
- Ne talochez pas le mortier.

Précaution d'emploi lors de la mise en forme du mortier SottoPronto®

- Durée d'utilisation du mortier après malaxage : 30 minutes.
- Tirez le mortier en une seule fois ou terminez sur un joint de fractionnement.
- Pour tirer le mortier léger, utilisez une règle de plâtrier (à pan coupé) ou une règle traditionnelle que vous inclinerez de façon à n'utiliser que l'angle de celle-ci. Cette technique évite que le produit adhère à la règle, permettant une finition lisse sans talochage.

Pose du revêtement de sol

La finition de surface dépend du revêtement final. Tous les revêtements de sol sont admissibles conformément aux règles de l'art et à nos recommandations faites sur le tableau ci-dessous. De même que **le collage du carrelage** est à effectuer **avec de la colle souple et le jointolement avec des joints souples**. Selon la destination des locaux et le type de revêtement, nous vous conseillons de vous reporter aux NIT du CSTC correspondants ainsi qu'aux prescriptions des fabricants.

Revêtements	Traitement	Normes / NIT
Carrelage collé	Ragrément 6 mm	Travaux de carrelages pour revêtement de sol
Parquet flottant	Direct après 5 jours	Revêtement de sol en bois
Revêtement stratifié	Direct après 5 jours	-
Moquette	Ragrément 10 mm	Les revêtements de sol souples
Sol souple	Ragrément 10 mm	Les revêtements de sol souples
		NIT 213 et NIT 237
		NIT 218
		-
		NIT 165 et NIT 168
		NIT 165 et NIT 168

Consignes

- Laissez sécher à l'abri des courants d'air, au besoin protéger provisoirement avec un film PE pendant 48 heures. Protégez également du soleil et des fortes températures et/ou de la pluie pendant la prise.
- Une planification des travaux doit être effectuée pour que le revêtement de sol soit posé dans un délai de 28 jours maximum après le coulage du mortier léger.
- Le mortier léger n'est pas destiné à rester apparent et doit systématiquement recevoir une chape ou un revêtement de sol.
- Dans le cas où plusieurs corps de métier seraient amenés à travailler sur le mortier léger, il est impératif de protéger celui-ci en établissant un chemin de circulation avec des planches ou en appliquant une barbotine sur la surface du mortier.
- Dans le cas d'un passage occasionnel, un simple balayage manuel vous permettra de faire disparaître tous les défauts de surface.
- Un balayage de la surface du mortier est obligatoire avant application des enduits (ragréage) de préparation de sols et la pose du revêtement de sol final.

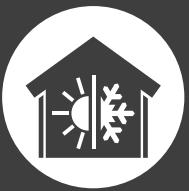
Pose et fixation de cloisons

- Le mortier léger SottoPronto® peut recevoir des cloisons dont le poids est inférieur ou égal à 150 kg/ml. Elles sont réalisées après un délai de séchage du mortier léger de minimum 7 jours.
- Dans le cas de cloison lourdes (> 100 kg/ml), il faut obligatoirement renforcer le mortier léger ou sinon les faire traversantes jusqu'au support.
- Afin de fixer les rails ou tout autre guide, il convient d'utiliser des chevilles à frapper, en respectant scrupuleusement les diamètres de perçages.

ISOLATION À 360°



SOL



I.T.E. / PSE



DBRED



PROTHERM light



MACHINES

Les informations figurant sur cette fiche résultent de notre connaissance des produits et de notre expérience. Les caractéristiques obtenues In Situ peuvent varier en fonction des conditions de mise en œuvre. En cas d'application non explicitement prévue dans le présent document, l'appelant à son clientèle de se renseigner ou de procéder à des essais préalables est recommandé. Les informations figurant sur cette fiche ne peuvent en aucun cas impliquer une garantie de notre part quant à l'utilisation du produit. Elles n'entendent aucune dérogation à nos conditions générales de vente. Avant toute mise en œuvre, il convient de vérifier que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition postérieure. Photographies non contractuelles. (www.edilteco.com).

© Copyright EDILTECO S.p.A. - Reproduction interdite sans autorisation.

EDILTECO®
Benelux

Edilteco Benelux S.A.

Avenue de Fontenelle 5 . 6220 Fleurus Belgique
Tél +32 (0)2 524 09 10
edilteco.be | info@edilteco.be

